



Rapport de la présidence 2019-2020:
En collaboration étroite avec les membres du conseil exécutif
Et les comités organisateurs

- Animation et collaboration à cinq réunions du conseil exécutif ;
- Maintien et veille du groupe fermé Facebook de l'ACOC ;
- Création de quatre nouveaux bulletins d'information ;
- Maintien du partenariat avec le Salon national de l'éducation ;
- Mise en ligne d'un nouveau site web;
- Maintien de liens et de discussions auprès des présidences de l'OCCOQ, de l'APAPI et des syndicats des professionnelles et des professionnels des cégeps (FPPC et SPGQ),

En lien avec la valorisation de la profession des c.o. de l'enseignement supérieur.
Depuis le congrès 2019

- Création d'un comité national pour la valorisation de la profession, celui-ci nous fait part de leur réflexion et d'un PowerPoint de Julien Pier résumant la situation.
- Suivi et plusieurs appels auprès des syndicats sur l'avancement des rencontres avec le Conseil du Trésor sur la plainte 2010;
- Rencontre d'échange et d'information au sujet de la situation d'emploi et d'évaluation des c.o. avec des représentantes de la direction des relations de travail du MEES pour faire suite à la lettre transmise au ministre Roberge en avril 2019;
- Rédaction et envoi d'une lettre auprès de nos instances syndicales (FPPC et SPGQ), de l'OCCOQ, de la Fédération des cégeps, de la présidente de la Commission des affaires pédagogiques (CAP), du président de la Commission des affaires étudiantes (CAE) pour demander leur appui concernant l'évaluation de notre corps d'emploi et réitérer la valorisation des c.o. ;
- Rencontre avec l'exécutif de la FPPC au bureau de la CSQ. Présentation de la nouvelle conseillère en évaluation à l'emploi madame Johanne Martel qui s'occupe de notre dossier.
- Création d'un comité de travail restreint avec libération syndicale de la FPPC afin de corédiger et relire l'argumentaire concernant le classement des c.o. et le maintien en équité à l'emploi (plainte 2010-2015). Un travail colossal de Jean-Pierre Lacasse, Lucie Fortin et Claude Lévesque;
- Rédaction et transmission aux membres de l'ACOC d'une lettre modèle et d'outils de présentation pour sensibiliser les syndicats, les directions (DG, DRHC, Directeur de services...) sur la situation des c.o. et les encourager à en faire le dépôt;

- Rédaction d'une lettre ouverte en réaction au palmarès des cégeps. Envoie dans les divers médias (La Presse, Le Devoir, Le Journal Métro, La Tribune, à l'OCCOQ et au groupe FB de l'ACOC);
- Rédaction d'une lettre destinée à la FPPC en réaction à la lettre ouverte concernant la valorisation des professionnels-les en contexte de pandémie indiquant l'oubli des c.o. Entretien téléphonique avec la présidente de la FPPC pour rétablir les faits;
- La FPPC sollicite l'ACOC pour faire un témoignage vidéo d'un c.o. dans le cadre d'une campagne estivale CSQ de valorisation du travail des membres professionnels;
- Soutien auprès des membres pour certains sujets plus complexes (valorisation des c.o., structure salariale, outils de plateforme virtuelle...);
- Préparation de l'Assemblée générale annuelle de juin 2020 et mise en place d'un moyen de diffusion virtuelle

La présidente,

Tania Milani, M. Éd., c.o.

